1^{re} Année.

25 centimes le numéro.

9 JUIN 1900.

L'IMPROVVISU

Organe Républicain Des Illes SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

ABONNEMENTS :	
Saint-Pierre — Un an	12 f. 00
— Six mois	6 00
Outre-Mer — Un an	15 00

N° 40

Administration Rue Jacques-Cartier

INSERTIONS :

La ligne	0 30
Reclames	0 50
Faits divers	1 50

AU conseil municipal

Jeudi de la semaine dernière, jour d'arrivée du Pro Patria, Monsieur le gouverneur Samary, accompagné de son chef du service de l'intérieur, est allé rendre visite au conseil municipal en séance.

Dans quelques paroles nettes et précises, le chef de la colonie a fait comprendre que sa mission était toute de conciliation, et que, représentant du gouvernement de la République ouvert à toutes les bonnes volontés, il n'avait pas à prendre parti pour ou contre qui que ce soit.

Ces paroles fermes et décisives ont coupé court aux velléités de certain conseiller, réfractaire aux convenances dues à l'hospitalité courtoise, de mettre le gouverneur quelque peu sur la sellette comme un vulgaire citoyen que l'on fait comparaître.

Pendant l'échange de cette visite, les conseillers, laissés au port d'arme par leur président, n'étaient pas trop à l'aise de se voir dans la posture

humble et respectueuse du soldat à la visite de la chambre par son officier. Ce qu'apercevant leur visiteur, M. Samary s'est empressé de rendre nos édiles à leurs chaises curules.

Au bout de quelques instants de causerie administrative, M. le gouverneur s'est retiré laissant le conseil municipal sous l'impression causé par la visite du chef de la colonie.

Les projets de la Municipalité

En l'an de grâce 1897, Sir Daclin Sibour, gentleman farmer, gouverneur de cette colonie, présidait, au mois d'Août, la distribution des prix à l'école communale des garçons.

Le Directeur de cet établissement, supposant que les parois de la salle pouvaient être élastiques, avait lancé des invitations en conséquence dans tous les coins de la ville.

Malgré la compression forcée ou volontaire des uns et des autres, il fut impossible de procurer des pla-

ces à beaucoup de parents peu satisfaits de ce contre-temps.

Comme bien l'on pense, il y eut plus de mécontents que de contents ; et cette fête de famille fut ratée par suite de n'avoir pu donner satisfaction aux plus intéressés.

En l'absence du maire, ses adjoints, qui entouraient le gouverneur, s'entretenirent de cet incident regrettable et c'est alors que le chef de la colonie, pris d'un bon mouvement, fit offre de céder à la ville l'ancien atelier des travaux pour l'aménager en salle de fête. Depuis longtemps cette cession était concevée par la municipalité.

De là à en faire la demande, ce ne fut que l'affaire d'attendre la première réunion du conseil municipal, qui vit aussitôt son vœu pris en considération et exaucé.

Sans prendre au sérieux le projet d'un sieur Roy-Prémorin, qui avait estimé à 12 000 fr. la dépense pour en faire une simple salle de fêtes sans tribunes, la municipalité, d'accord avec le conseil municipal, se mit à l'œuvre avec un premier crédit de la modique somme de 3.000 fr.; et, en cinquante deux jours, elle inaugurait l'œuvre



vre actuelle avec une dépense d'environ 6.500 francs: c'était bien loin des 15,000 fr. de prévision de la direction des travaux.

Il paraît que cette construction, due à l'initiative de nos anciens édiles, n'a pas trouvé grâce auprès des nouveaux, qui, pour la peindre et la parfumer, ont décidé d'en faire une salle de vente de viandes mortes, dont l'odeur *sui generis* charmera l'odorat des moins délicats.

Tout de même, comme il y a des gens qui sont, plusieurs fois dans leur existence, peu logiques avec eux-mêmes; après avoir critiqué de parti pris l'excès de dépense fait dans l'aménagement de cette salle, ils cherchent aujourd'hui à la détruire, à la détériorer en la consacrant à un usage impropre pour ne pas dire malpropre.

Ces projets qui ne sont que ceux de la municipalité en haine du passé, ne s'arrêteraient pas là. Il paraîtrait que l'on serait dans l'intention d'employer les eaux du Gœland à alimenter un bassin flottant dans l'étang Boulot, dont les eaux saumâles, mi-partie eau de mer, mi-partie eau douce seraient retenues par des ports *conclusives* de fabrication romaine.

Notre belle école des garçons, pour effacer aussi le souvenir des anciens, serait transformée en une maison de tolérance et de jeux. Il n'y a qu'une seule difficulté à cette transformation, c'est de trouver un tenancier qui soit homme à poigne, capable d'en imposer à sa nouvelle clientèle, un peu bruyante et de nature tapageuse.

Nouvelles du Banc

Chaque jour de nouveaux arrivages viennent confirmer les mauvaises nouvelles reçues de la pêche sur les bancs.

D'un côté le mauvais temps, de l'autre le manque complet de poisson font que la première pêche va être plus que médiocre, presque nulle.

Le grand banc, fréquenté principalement par les grands navires, est surtout très éprouvé, on en signale plusieurs venus au banquereau avec rien ou presque rien comme pêche.

Quant aux goélettes, celles ayant fait pêche au grand banc ne sont pas plus favorisées que les navires; quelques unes, mais entrés petit nombre, feront des voyages passables pour une mauvaise année, notamment celles qui auront eu l'heureuse fortune à veine de fréquenter les petits bancs avoisinant le Cap Breton et l'île des Sables.

Celles qui sont allées cette année au *french shore* ont encore mieux réussi, mais il est malheureusement à regretter qu'il y en ait eu si peu. C'est une raison de croire à cette réalité, qualifiée de téméraire, que la morue va, dans un temps prochain, complètement reprendre la direction de ces parages autrefois si poissonneux. Nous sommes loin de nous en plaindre: cette fécondité retrospective du golfe vient au contraire à l'appui de notre thèse, que le *french shore* a une plus grande valeur productive que certains profanes en la matière ne voudraient lui attribuer.

DIVISION NAVALE ANGLAISE

Jeudi dernier, le croiseur anglais Charybdis, portant le guidon du chef de station, le commodore Giffard, a mouillé sur notre rade venant de la Baie St-Georges.

Après échange des visites officielles le commodore et ses officiers ont été reçus à l'hôtel du gouvernement par Mr et Mme Saillary,

Vendredi matin, notre gouverneur déjeunait à bord du chef de station, qui, au moment du retour de son hôte à terre, l'a fait saluer et honorer de plusieurs coups de canon.

Samedi matin, à la première heure, le Charybdis a levé l'ancre et a fait route de nouveau pour Terre-Neuve.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Nous sommes heureux d'apprendre et de faire connaître que la chambre de commerce, dans sa séance d'hier, s'est emu du libellé diffamatoire de l'ex-gouverneur Caperon contre les habitants de cette colonie.

Prenant ainsi, en cette circonsistance, lieu et place du Maire et de la municipalité, qui les premiers, comme les représentants directs de la population, auraient dû protester énergiquement contre l'atteinte portée à la considération de toutes les classes de cette population, qu'ils ont mission et devoir de représenter.



et de défendre.

La délibération de la chambre de commerce s'est bornée à l'envoi d'une délégation auprès du gouverneur, prier le chef de la colonie de demander le retrait de cette brochure de la circulation.

LETTRE
DE PRISE DE POSSESSION
DE
MONSIEUR LÉGASSE

Prefet Apostolique
Supérieur ecclésiastique de St Pierre et Miquelon

Au Clergé et aux fidèles
de cette préfecture

Mes bien chers frères

suite

Certes ce n'est pas sans un cruel déchirement que je quitte ma douce patrie, cette terre si bonne, et ce si beau ciel de France; cette ville si chrétienne de Bayonne, qui m'a largement rendu en affectueuse reconnaissance ce que durant de longues années j'ai essayé de lui donner en dévouement; tants de parents et d'amis fidèles; des confrères qui étaient pour moi de véritables frères et dont la vie me semblait pour toujours scellée à la mienne; ce curé, qui, de collègue devenu mon supérieur immédiat, a su si bien tempérer son autorité nouvelle par l'aménité des relations d'autrefois; mon Evêque vénéré et aimé qui après avoir été toujours un père pour moi me comble depuis que je vais à vous des preuves les plus sensibles et les mieux senties de sa paternelle affection.

J'insiste mes bien chers frères, sur l'étendue du sacrifice pour vous faire comprendre la nature du dévouement qui me porte vers vous. Ce dévouement qui était déjà dans les pentes de mon cœur, ma nouvelle fonction me l'impose comme un devoir rigoureux. Je vous le dois entier, je vous le dois à tous: je le comprends ainsi, et tel je suis décidé à vous le donner. Le pasteur n'a d'autre raison d'être que de se dépenser pour le bien de son troupeau, et, dans le don de lui-même à cette fin, il ne lui est permis de mettre d'autre mesure que celle des besoins qui le sollicitent. A vous donc, désormais, toutes mes forces de l'esprit et du corps, à vous toutes les énergies de mon cœur et s'il le faut à vous ma vie elle-même, qui ne m'appartient plus dès que votre bien en demanderait le sacrifice. Le précepte et l'exemple ne m'en viennent-ils pas du Bon Pasteur par excellence, modèle de tous les pasteurs qui comprennent leur mission Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis!

S'il ne m'est pas permis de mettre des bornes à la mesure de mon dévouement, je ne dois pas d'avantage MES BIEN CHERS FRÈRES, restreindre son application, ni faire exception de personnes. Toutes les brebis du troupeau que Dieu me confie me sont, dès aujourd'hui, également chères, et j'espère leur prouver qu'elles ont toutes ma pleine affection si ce n'est que ma tendresse ira de préférence vers les déshérités de la vie.

à suivre

A VENDRE

Une machine à condre en bon état et d'autres différents objets
S'adresser à M^{me} V^c Jean Lafargue

FABRIQUE NATIONALE

D'ARMES DE GUERRE

BICYCLES & AUTOMOBILE
de HERSTAL LIEGE

Belgique

Bicycles à chaînes et chainle
1^e choix pour homme dame et garçons une des marques les plus répondues en France et en Europe, remarquables par leur solidité, élégance et prix.

A Vendre

Pour tous renseignements s'adresser à

A. DAUPHIN

E. SIOSSE

rue du BARACHOIS

Avise les habitants de la colonie qu'ils trouveront dans son magasin les articles suivants à des prix modérés, tels que :

Penture blanchemarque Th. Lefèvre peinture de couleurs premières qualités, huile, essence, acré et siccati.

Ocres jaune et rouge.

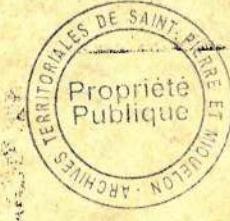
Terre de sienne calcinée et naturelle

Papiers à tapisser de toutes sortes. — Gravures pour salons et salles à manger. — Baguettes de toutes dimensions pour encadrements.

Images de piété, Verre en feuilles blanc et couleur.

Passe-partout pour photographies etc., etc., etc.

Le Gérant, A. LMOINE



ANNONCES

Boulangerie
G. DAGORT
GATEAUX

de COMMUNION sur commande
et en dépôt.

AVIS

Les Assurances sur la VIE ou à
période fixe de remboursement avec
bénéfices sont effectués par l'en-
treprise du soussigné par la

MUTUAL LIFE

Insurance Cie de New-York
aux taux les plus réduits et avec des
combinations très avantageuses pour
l'assuré.

Pour tous renseignements, s'a-
dresser à

CH. LANDRY
Agent de la compagnie
10—7

A LOUER

Une très jolie VILLA avec se-
dendance située à ROBINSON
est à louer présentement.

S'adresser chez M. Joseph CLE-
WENT,

A VENDRE OU A LOUE.

La ferme dite ROBINSON,
située sur la route de Savoyard et
dernièrement occupée par monsieur
Martin SINGER.

S'adresser, pour traiter, à Mon-
sieur Jérémie CECCONI, proprié-
taire.

8—5

A Vendre de gré à gré.

Une propriété située rue des Mi-
quelonnais, près du Calvaire, ayant
vue sur la mer et comprenant :

Maison d'habitation composée de
5 chambres à coucher,
cuisine,

salle à manger,

salon,

grenier,

aspentis,

poulailler,

cabinets de latri-
nes,

citerne et 2 cave,

deux cours

et un jardin.

Grande facilité de paiement.

S'adresser pour traiter à
M. EON, négociant.

A Vendre Seize actions du SLIP

S'adresser au bureau du JOURNAL.

A VENDRE

2 locks neufs, moitié prix de leur
valeur.

5 compas de golettes.

S'adresser
chez M. Jean-Papiste POULAIN.

A VENDRE

Une maison avec terrain mesurant
3924 mètres carrés situé savoyard
borné au Nord par la route et au sud
par l'étang.

Facilité de paiement
S'adresser madame Veuve Georget

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ

1^e Une maison et dépendances
sise à l'angle des rues Nielly et de
la Boulangerie;

2^e Une maison, sise à l'angle des
rues Bourciant et de la Boulangerie

S'adresser à M. L. JOURDAN.

Saint-Pierre — Imp. A. LEMOINE